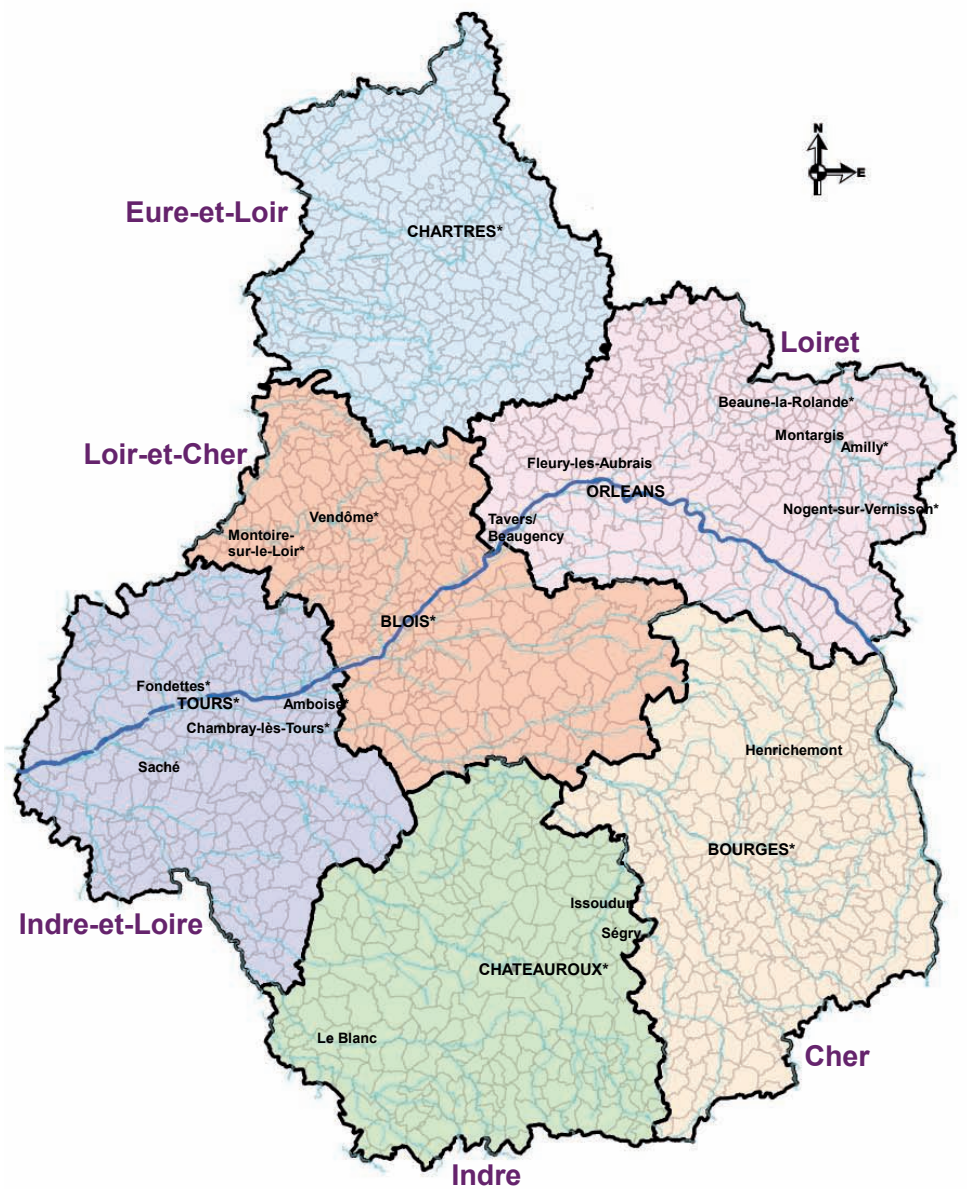


GUIDE PRATIQUE
2015

RÉSIDENCES ARTS VISUELS

CENTRE-VAL DE LOIRE





* : présence d'un lycée agricole accueillant une résidence

En préambule quelques mots sur notre région...

Le Centre est une région composée de territoires historiques juxtaposés : Touraine, Sologne, Berry, Orléanais..., sans véritable entité culturelle ni géographique, et avec d'importantes disparités entre le nord du Val de Loire (Eure-et-Loir, Loiret, Nord du Loir-et-Cher) plus urbain, plus industrialisé, et le sud (Indre, Cher, frange méridionale de l'Indre-et-Loire) au peuplement plus lâche.

La présence du fleuve Loire dans trois des six départements constitue un élément identitaire fort. La nouvelle appellation «Centre-Val de Loire», en vertu de la loi n° 2015-29 du 16 janvier 2015, en souligne d'ailleurs le rôle structurant. Quant au réseau des grandes voies de communication, il fait de ce territoire le lieu de la mobilité par excellence.

Si la région Centre change de nom, elle ne change pas de périmètre. Avec ses 39 151 km² et ses 2,56 millions d'habitants, c'est une région de villes moyennes en réseau dense, au nord du fleuve. Elle s'organise autour de huit communautés d'agglomérations dont la population se situe entre 200 000 et 250 000 habitants. Les plus importantes sont Tours Plus et Orléans Val de Loire ; la plus petite est celle du Montargois Rives du Loing.

Le tourisme s'appuie largement sur la richesse du patrimoine culturel dans toutes ses acceptions : patrimoine monumental (châteaux de la Loire, patrimoine religieux), mobilier (vitraux, peintures murales), patrimoine naturel (parcs et jardins, itinéraires de grandes randonnées), patrimoine immatériel (traditions autour du fleuve Loire)... Deux cathédrales ainsi que le Val de Loire sont inscrits sur la liste du patrimoine mondial. Il existe un lien fort entre le désir de conserver ce patrimoine, largement rattaché à l'Histoire de France, et des activités de création artistique en particulier en arts plastiques et dans le spectacle vivant, très souvent abritées dans des lieux patrimoniaux. Cette articulation entre patrimoine et création favorise la pluridisciplinarité dans tous les domaines.

Son économie est marquée par l'agriculture - c'est la 1^{ère} région céréalière de France et d'Europe - mais l'industrie y reste très présente et permet à la région d'enregistrer des excédents commerciaux. Elle s'est récemment dotée de pôles de compétitivité de renommée internationale (Cosmetic Valley, Sciences et Systèmes de l'Énergie Électrique, Élastopôle).

Les résidences d'artistes relèvent d'une double tradition, intellectuelle et historique, qui s'appuie sur ce qu'on appelait dans les temps plus anciens « le logement des gens de lettres ». C'est une forme de mécénat d'abord privé devenu public, qui a toujours consisté à mettre en œuvre les conditions matérielles optimales pour qu'un artiste, supposé être « dégagé » de toutes les contraintes matérielles et financières, puisse créer en toute tranquillité.

Cela pourrait laisser penser qu'on ne se soucie pas des récipiendaires des œuvres. Or, il existe une toute autre tradition, en particulier en histoire de l'art, qui consiste à dire que l'œuvre n'existe qu'à partir du moment où il y a un « regardeur ».

L'administration de la culture s'est efforcée au fil du temps de traduire cette double légitimité au travers de trois types de résidences : la résidence « création », la résidence « mission » et la résidence « implantation ». Résidence pour créer, résidence parce qu'on se donne une mission au-delà de l'acte de créer, et résidence parce qu'on n'est pas implanté n'importe où et que le « *Genius Loci* » influence sans doute la manière de créer.

Quelle que soit la discipline, un artiste en résidence va finalement toucher un certain public. Les collectivités publiques qui soutiennent les résidences se montrent particulièrement attentives à cette dimension de partage dans la démarche de création. De ce fait, on ne s'étonnera pas de voir se développer des résidences d'artistes dans les établissements d'enseignement, l'hôpital et en milieu aussi bien urbain que rural.

Par la diversité des territoires et des contextes dans lesquels elles se déroulent les résidences participent ainsi au développement de la présence artistique auprès de tous les publics, trouvant naturellement leurs places dans les politiques et les différents dispositifs mis en œuvre par le ministère de la culture et de la communication : éducation artistique et culturelle, politique de la ville, plan rural...

Sylvie LE CLECH

Directrice régionale des affaires culturelles

Les résidences d'artistes en région Centre-Val de Loire

Voici le premier annuaire des résidences de création soutenues par la Direction régionale des affaires culturelles de la région Centre-Val de Loire. Ces résidences s'adressent à des artistes, des commissaires d'exposition, des photographes, des cinéastes, des designers voire des architectes. Elles sont aujourd'hui une quinzaine à avoir un fonctionnement annuel régulier sur tout le territoire de la région et leur nombre tend à progresser. Les plus anciennes ont été créées dans la dynamique de la première décentralisation qui a vu se constituer partout, en France, des fonds régionaux d'art contemporain, des centres d'art contemporain et des dispositifs déconcentrés d'aides à la création. Elles sont l'un des outils de soutien et de valorisation du travail des artistes parmi les plus appréciés, car elles sont très souples, peuvent s'inventer à pratiquement toutes les échelles et dans des contextes très variés, de la petite entreprise industrielle à la demeure historique d'artiste, du lycée agricole au village d'artisans créateurs. C'est souvent l'une des seules manières pour les territoires et leurs habitants de tisser un lien direct avec la création en train de se faire.

Leur mise en œuvre implique cependant quelques règles simples qui tendent à se généraliser. Celles-ci sont, principalement, au nombre de trois. La mise à disposition d'un logement et d'un lieu de travail, pendant une durée suffisamment longue pour que la réflexion et l'imprégnation dans le lieu aient réellement le temps de s'installer, en constitue la base. Le minimum est souvent de trois mois, morcelés ou pas, tout au long de l'année.

En second lieu, la réunion préalable d'un jury impliquant des professionnels offre une garantie quant au choix des artistes retenus et à la promotion du dispositif de la résidence en tant que tel. Certaines résidences demandent aux artistes de présenter un projet précis tandis que d'autres jurys sont appelés à statuer sur la qualité du travail et de la démarche artistique mais préfèrent laisser l'artiste apprécier lui ou elle-même ce que le temps de sa résidence pourra lui permettre de développer. Une bourse enfin doit être attribuée à chaque artiste invité pour lui permettre de faire face, aussi bien à ses besoins quotidiens, que de financer la production d'un projet particulier.

En résumé, une résidence ne peut se concevoir sans un lieu de vie et de travail, en relation avec des professionnels et des moyens concrets pour travailler.

Mais il existe également de nombreuses variables, dépendantes des contextes et des besoins. Certaines résidences créent une ou plusieurs portes ouvertes au public pendant la durée du séjour. D'autres font de la formulation d'un projet pédagogique pour des classes ou des adultes amateurs, une condition importante dans le choix des artistes qui seront retenus. D'autres encore proposent, à l'issue du séjour ou l'année suivante, l'organisation d'une exposition, parfois accompagnée d'un catalogue pour garder, année après année, une trace souvent utile du passage des artistes en résidence. Partout en France se multiplie ce type d'initiatives. Elles correspondent, sans conteste, à un vrai besoin aussi bien de la part des artistes que de ceux qui les accueillent. Beaucoup de résidences se spécialisent, sans multiplier les contraintes inutiles, afin que nulle expérience d'immersion et de réflexion n'ait son pareil ailleurs sur le territoire et que chacune affirme fièrement ses singularités.

Dès lors, des complémentarités commencent à se faire jour qui favorisent peut-être à terme une plus grande mise en réseau. Si cette première brochure sur le dispositif des résidences de création dans notre région pouvait y contribuer, nous ne pourrions que nous en réjouir.

Jean-Christophe Royoux, *conseiller aux arts plastiques*

La structure d'accueil

Depuis sa création en 1991 par la volonté d'un groupe d'étudiants des Beaux-Arts de Bourges, *Bandits-Mages* organise un festival, origine et cœur de l'association. Elle devient en même temps un organe de soutien à la création et à la recherche dans le domaine de l'image en mouvement et des arts médiatiques.

En 2013, le festival prend un nouveau tournant et s'annualise sous la forme de Rencontres. Celles-ci ont la particularité d'être construites avec des

d'étudiants issus de plusieurs écoles d'art et des artistes, comme une plate-forme expérimentale de diffusion, tout en offrant une programmation ouverte à tous.

Active toute l'année, l'association *Bandits-Mages* a pour objectif essentiel d'être un outil professionnel complet, permettant à ses usagers - qu'ils soient artistes, étudiants, enseignants ou amateurs en quête de nouveaux mode d'expression - et à ses partenaires, de concevoir et de développer des projets, depuis leur phase de réflexion jusqu'à leur diffusion.

Bandits-Mages est installée dans la friche culturelle l'Antre-Peaux, lieu qu'elle partage avec d'autres associations : *Emmetrop* (spectacle vivant, art contemporain), *Les Mille Univers* (atelier typographique), *Le Nez dans les étoiles* (école de cirque) regroupées au sein du collectif *Antre-Peaux* (association). La friche constitue un espace de pratiques artistiques et culturelles qui accueille environ 30 000 visiteurs/utilisateurs par an.



Résidence Héli Noir. « Dans la chambre de Magasin » d'Axelle Terrier et David Legendre - Mise en place d'un studio dans le Haldouc © Ewan Chardronnet

La résidence : modalités et fonctionnement

Discipline(s)

Image en mouvement et arts médiatiques.

Description

Les résidences, de recherche et/ou de production, s'adressent à tout type d'artistes : émergents, confirmés, du territoire ou internationaux.

Durant leur résidence, les artistes soutenus par *Bandits-Mages* disposent d'un espace de création qui leur permet de mener à bien recherches et expérimentations.

Le choix des artistes repose d'une part, sur l'inscription de leur projet dans la création contemporaine - et tout particulièrement dans les champs de « l'image en mouvement » et des « arts médiatiques » - et d'autre part, sur leur désir de l'inscrire dans une démarche sociale et politique affirmée.

Les artistes en résidence sont invités à endosser le rôle de « curator », à programmer des séances de films et des rencontres avec des personnalités faisant partie intégrante de leur univers, enfin à participer à la ZAAP-Zone d'Activités Artistiques Pédagogiques (workshops, ateliers, conférences). Des temps de résidence de deux mois sont proposés. Ces deux mois peuvent être fragmentés en plusieurs sessions.

Bandits-Mages est, par ailleurs, membre du réseau européen EMAN#EMARE* qui encourage et soutient la recherche, la production et la diffusion de l'art multimédia en Europe. En 2012 et 2013, ce réseau a organisé des résidences croisées extra-européennes avec le Mexique, le Canada et l'Australie à destination de jeunes artistes européens et mexicains. Dans le cadre de ce dispositif, *Bandits-Mages* accueillera en 2014 et 2015 des artistes venus d'Australie et du Canada.

* EMAN : European Media Art Network (Réseau européen pour l'art multimédia) – EMARE : European Media Artists in Residence Exchange (résidences croisées pour artistes multimédia européens).

Mode de recrutement

Recrutement sur appel à candidature - diffusé sur le site de *Bandits-Mages*, sur les réseaux de l'art contemporain institutionnels et indépendants, nationaux et internationaux, sur la page et événement Facebook - ou sur candidature spontanée.

Nombre d'artistes/ de résidence

2 à 3 par an.

Durée / période de résidence

De un mois à un an.

La candidature

Composition du dossier

Candidature spontanée : projet, CV, book, entretien.

Appel à candidature : modalités précisées dans l'appel à candidature.

Calendrier

Précisé sur le site internet de *Bandits-Mages*.

Comité de sélection

Le comité de sélection est constitué d'un collectif de programmation renouvelé chaque année.

L'artiste en résidence

Lieu de création

Résidence hors les murs : l'artiste peut résider à l'endroit où se déroule son projet.

Résidence dans les murs : l'artiste est accueilli à Bourges dans les locaux de *Bandits Mages*.

Rémunération, moyens matériels

Les modalités de rémunération et production sont définies en collaboration avec l'artiste.

Budget de production : minimum de 2 000 €.

Les transports sont pris en charge dans la limite de 250 €.

Bandits-Mages met à disposition son parc matériel.

Hébergement

Les artistes accueillis en résidence à Bourges disposent d'un appartement co-loué avec l'association *Emmetrop*. La colocation de cet appartement accueillant de nombreuses personnes d'horizons différents, favorise les rencontres multidisciplinaires (art contemporain, cinéma, vidéo, théâtre, danse, musique).

Les modalités de défraiement sont définies avec l'artiste selon ses besoins.

Artistes accueillis

2014

Matéo SIMON / Gail PRIEST (*EMAN#EMARE*)

2013

Txema NOVELO (*EMAN#EMARE*)

2012

Julien GASC – Marissa VIANI SERRANO
OCAMPO (*EMAN#EMARE*)

2011

LUNA - Enna CHATON et Stéphane DESPAX

2010

Fiona LINDRON / Marie MAQUAIRE

2009

Joël HUBAUT - Lydie JEAN-DIT-PANNEL

2008

Cecilia CARDOSO RODRIGUEZ / Rémi TAMAIN

INFOS PRATIQUES CONTACTS

BANDITS-MAGES

Friche de l'Antre-Peaux

24 route la Chapelle

18000 Bourges

Tél. 02 48 50 45 06

Contact :

residences@bandits-mages.com

Site internet :

<http://www.bandits-mages.com>

La structure d'accueil

Installée dans un bâtiment du XVII^e siècle, l'École nationale supérieure d'art de Bourges est située dans le cœur historique de la ville de Bourges, à deux heures de Paris. Avec presque 7 000 m², l'école offre de vastes espaces de travail pour les étudiant(e)s et de nombreux ateliers

techniques dotés d'équipements importants constamment modernisés et renouvelés.

Galerie de l'école, *La Box* produit une dizaine d'expositions par an qui témoignent des développements les plus marquants de l'art contemporain. Ces expositions, régulièrement accompagnées d'un catalogue, se succèdent d'octobre à juin, seulement interrompues par de courtes périodes d'accrochage et de démontage.

Par ailleurs, *La Box* accueille, depuis 1991, des résidences d'artistes qui bénéficient des moyens de production de l'école. À côté de ces résidences de recherche, *La Box* propose une autre forme originale de résidence consistant à confier une partie de sa programmation à de jeunes commissaires invités le temps d'une année scolaire.



Façade sur rue © La Box

La résidence : modalités et fonctionnement

Discipline(s)

Arts visuels en général : architecture, arts sonores, arts numériques, arts plastiques, vidéo, arts numériques, performances.

Description

Les résidences de *La Box* s'adressent à des artistes émergents désireux de développer un travail de recherche, voire de se former à de nouvelles techniques. Inscrite dans le contexte particulier d'une école, la résidence est avant tout orientée vers la recherche, la formation et la transmission. À ce titre l'artiste est appelé à intervenir auprès des étudiants sous forme de conférence(s) et en les associant à un workshop. Si *La Box* n'a pas vocation à exposer le travail des artistes résidents, elle peut, en revanche, les aider à développer des projets hors les murs.

Parallèlement aux résidences d'artistes, *La Box* confie chaque année à de jeunes commissaires invités le soin de concevoir et d'organiser une partie de sa programmation (entre une et trois expositions). Sans prendre nécessairement la forme d'une résidence *stricto sensu*, cette mission nécessite néanmoins une grande disponibilité.

Mode de recrutement

Appel à candidature ou proposition des partenaires locaux.

Nombre d'artistes / de résidence

4 résidences d'artistes ; 1 commissaire d'exposition (ou une équipe)

Durée / période de résidence

3 mois pour les résidences d'artistes ; résidence répartie sur l'année scolaire pour les commissaires d'exposition.

Les résidences se déroulent d'octobre à juin (période d'activité de l'école).



Exposition Jean-Fremiot, Film Poplier © La Box

La candidature

Composition du dossier

Fiche de candidature à télécharger sur le site de l'école :

<http://www.ensa-bourges.fr/images/stories/pdf/formulaire-residences.pdf>

Calendrier

Réception des dossiers avant la mi-mars.

Comité de sélection

Pour la résidence d'artistes : trois enseignants de l'école, le directeur, la coordinatrice de *La Box*, éventuellement un ou deux étudiants, les conseillers aux arts plastiques de la DRAC et du Conseil régional du Centre-Val de Loire.

Pour le commissariat d'exposition :

Pré-sélection sur dossier, puis sélection sous forme d'audition de trois à quatre candidatures, par un comité restreint composé de trois enseignants de l'école, du directeur, de la coordinatrice de *La Box*, d'un ou deux étudiants.

L'artiste en résidence

Lieu de création

2 ateliers de 100 m² au sein de l'école.

Rémunération, moyens matériels

Résidence d'artiste :

- Bourse : 3 000 €
- Budget de production variable en fonction du projet mais n'excédant pas 2 000 €
- Edition : 2 000 € maximum.
- Mise à disposition du matériel technique de l'école.

Commissariat d'exposition :

Budget de 25 000 € géré par l'école incluant la rémunération du commissaire d'exposition ou de l'équipe (5 000 €).

Hébergement

Deux ateliers-logements et deux appartements au sein de l'école.

Artistes accueillis

2010-2011

Bruno BOTELLA - Frédéric FORTE - Anthony LANZENBERG - Charles LOPEZ - Julien NEDELEC

2011-2012

Guillaume AUBRY - Davide CASCIO - Jean-Charles HUE - Michaël SELLEM

2012-2013

Mathilde CHENIN - Riccardo GIACCONI - Kapwani KIWANGA - Maud MAFFEI

2013-2014

Riccardo GIACCONI - Juliacks (Julia Caroline Kampmeier STEIN) - Ceel MOGAMI de HAAS - Paul SOUVIRON - Gail PRIEST - Mathieu ARBEZ-HERMOSO

INFOS PRATIQUES CONTACTS

ENSA DE BOURGES - LA BOX

9 rue Édouard Branly - BP 297

18006 Bourges cedex

Tél. 02 48 69 78 81

Personnes à contacter :

« Equipe Box »

Véronique Frémot,

responsable des résidences

Chloé Nicolas, coordinatrice de *La Box*

Courriel : la.box@ensa-bourges.fr

Site internet :

<http://www.ensa-bourges.fr/index.php/fr/galerie-la-box/residences>

La structure d'accueil

La Borne est un hameau implanté sur les communes d'Henrichemont et Morogues dans le département du Cher. Une activité potière est attestée sur ce territoire depuis quatre siècles. Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, la production de pièces à usage domestique, agricole ou architectural est importante. Mais dès les années 20, la céramique traditionnelle, concurrencée par d'autres matériaux ou ne correspondant plus aux goûts de la population amorce progressivement son déclin. Pendant la Seconde Guerre mondiale, la pénurie relance la production. Des artistes céramistes viennent apprendre les secrets de la terre auprès des anciens potiers. Parmi eux : Jean et Jacqueline Lerat, André Rogay, Vassil Ivanoff. Après la fin de la guerre, alors que les autres villages potiers en France disparaissent, La Borne connaît un renouveau grâce à l'installation d'une nouvelle génération d'artistes de diverses nationalités qui abandonne la production traditionnelle au profit d'œuvres d'art. Aujourd'hui plus de cent fours dont beaucoup sont à bois – une spécialité du lieu – sont en activité à La Borne et dans ses environs.

La Borne abrite actuellement plusieurs associations dédiées à la céramique : *Musée de la Poterie* dont

la collection s'enrichit progressivement par les acquisitions ; *Musée Vassil Ivanov* dont la collection se compose de 300 pièces données par la famille ; *Association des Ateliers Talbot* destinée à assurer la sauvegarde et la conservation du four et des ateliers ayant appartenu à Jean Talbot, dernier ensemble complet d'une poterie traditionnelle à La Borne ; *Association Céramique La Borne* (ACLB).

Les résidences mises en place en 2013 s'inscrivent dans le prolongement naturel de cette histoire. Elles ont été créées à l'initiative de l'association *Association Céramique La Borne*, composée de céramistes de La Borne.

L'association porte la responsabilité de la partie artistique : programmation des expositions, accueil des artistes en résidence. Le centre céramique, géré par la communauté de communes, prend en charge la partie diffusion / vente.

Actuellement l'ensemble des partenaires est en train de chercher une solution pour installer de façon pérenne la résidence au sein du village de La Borne. La résidence est en effet dotée d'un espace de travail mais pas encore d'un lieu fixe de séjour. Enfin, il faut mentionner l'existence d'un dispositif d'accueil prévu sur place (mais pas encore activé) qui permettra à des artistes qui ont un projet céramique déjà conçu, avec un budget de production déjà constitué, de venir le réaliser à La Borne avec la complicité technique d'un ou plusieurs céramistes selon la technologie ancestrale spécifique au grès et à la chauffe à bois.

La résidence : modalités et fonctionnement

Discipline(s)

Céramique, arts visuels.

Description

L'artiste accueilli en résidence ne connaît pas forcément la céramique. Il peut venir d'un tout autre horizon artistique.

Seule condition : être intéressé par la céramique et la technique spécifique développée à La Borne. Le projet de résidence peut s'inscrire dans le croisement de plusieurs pratiques artistiques (peinture, sculpture, etc...).

L'objectif de la résidence est la co-réalisation d'une œuvre avec un ou plusieurs céramistes de La Borne. Le céramiste n'est pas seulement là pour transmettre un savoir-faire technique, il est partie prenante de la création.

Il est également demandé à l'artiste de laisser une pièce réalisée durant la résidence ainsi que ses archives de travail

La résidence de l'artiste peut être clôturée par une exposition. La résidence fait l'objet d'une présentation sur le site des résidences (residences.laborne.fr).



Mode de recrutement

Sur appel à projet uniquement diffusé sur les sites laborne.org, cnap.fr, cipac.net, aaar.fr.

Nombre d'artistes/ de résidence

Une à deux résidences par an.

Durée / période de résidence

3 mois. La résidence peut se dérouler en discontinu (en raison, par exemple des durées de séchage). Mais une présence minimale de 45 jours sur le site est exigée.

La candidature

Composition du dossier

Lettre de motivation, CV artistique, book, note d'intention. Le dossier devra être envoyé en version papier et électronique.



Four © La Borne

Calendrier

Pour la première résidence, la clôture des candidatures s'est faite en décembre, et le comité s'est réuni en mars de l'année suivante. Les résidences étant de création récente, le calendrier peut évoluer et être modifié.

Comité de sélection

Président de l'ACLB, un membre de l'association, président de la communauté de communes des Hautes Terres en Haut Berry, le conseiller aux arts plastiques de la DRAC Centre-Val de Loire, un représentant du conseil général du Cher, une ou deux personnes qualifiées renouvelées chaque année.

L'artiste en résidence

Lieu de création

Atelier situé en face du centre céramique. L'artiste en résidence peut également être amené à travailler chez le céramiste associé au projet. Plusieurs lieux d'exposition possibles.

Rémunération, moyens matériels

- Allocation de production : variable en fonction du projet.
- Prise en charge des frais liés au vernissage.
- Mise à disposition de matériel : malaxeur, fours à bois dont le four anagama.

Hébergement

Logement et allocation de séjour (2 400 €). Le céramiste associé au projet reçoit également une allocation de séjour d'un montant équivalent.

INFOS PRATIQUES CONTACTS

ACLB - ASSOCIATION CÉRAMIQUE LA BORNE

La Borne
18250 Henrichemont
Tél. 02 48 26 22 63

Courriel :
aclb@orange.fr

Personnes à contacter :
Lucien Petit, président de l'association
Sophie Auger, chargée de mission, coordinatrice

Courriel : residenceslaborne@gmail.com
Site internet : <http://ceramiquelaborne.org/pages/ceramistes-permanents/fiches-perso/accueil-association.html>

Artistes accueillis

2014
Bettina SAMSON - Johan CRETEN

2013
Marie PRESTON

La structure d'accueil

Créée en 1872, l'École municipale des Beaux-Arts est implantée dans le quartier historique du centre ville de Châteauroux à proximité de lieux d'exposition tels que le couvent des Cordeliers et le Musée Bertrand. Elle a pour particularité d'avoir noué une histoire singulière autour de la figure emblématique de Marcel Duchamp.

C'est en 1990, que le directeur Vincent-Emmanuel Guitter élabore un projet d'école autour d'une galerie, d'une résidence et d'une classe préparatoire.



Atelier-résidence d'artiste © EMBA Châteauroux

La résidence : modalités et fonctionnement

Discipline(s)

Toutes formes d'expression (arts plastiques, arts sonores, vidéo, performance, photographie...).

Description

Résidence de recherche ou de production ouverte à des artistes émergents ou confirmés, la résidence offre à l'artiste la possibilité de développer sa démarche artistique, d'expérimenter et de créer de nouvelles œuvres.

En début de résidence l'artiste présente sa démarche aux élèves de la classe préparatoire et aux élèves des cours du soir. Le travail, abouti ou en cours d'élaboration, est présenté au public lors d'une exposition de fin de résidence dans la galerie de l'école.

Mode de recrutement

Principalement sur appels à projet (diffusés sur les sites aaar.fr, cnap.fr, fraap.org, alternatif-art.com) mais aussi sur invitation.

Nombre d'artistes/ de résidence

1 à 2 artistes par an.

Durée / période de résidence

3 mois :

- de mi-septembre à mi-décembre pour la première résidence avec exposition dans le prolongement direct de la résidence ;
- de janvier à mars, pour la seconde résidence, avec exposition quelques mois plus tard entre septembre et décembre.

La candidature

Composition du dossier

Lettre de motivation, note d'intention, CV artistique, book.

Comité de sélection

Directrice et enseignants de l'école.

Calendrier

Appel à projet lancé autour du mois de juin.

Dossier (version papier et - éventuellement - copie numérique) à déposer à :

Nathalie Secardin, directrice

Ecole Municipale des Beaux-Arts

Collège Marcel Duchamp

10-12 place Ste Hélène - 36000 Châteauroux.

L'artiste en résidence

Lieu de création

1 atelier de 100 m² au sein de l'école.
Galerie d'exposition.

Rémunération, moyens matériels

- Allocation de production : 2 000 €
- Matériel mis à disposition : accès aux ateliers techniques : photographie, céramique, gravure, multimédia, dessin...
- Prise en charge des frais de vernissage en cas d'exposition.

Hébergement

1 appartement de 75 m² à 10 minutes à pied de l'école.

Bourse de séjour : 1 500 €.

Artistes accueillis

2014

Laurent PROUX (*peinture*)

2013

Marie QUEAU (*photographie, céramique*)

2012

Alexis JUDIC (*peinture, mise en espace*)
Clémence RENAUD (*installation sonore*)

2011

Simon BERGALA (*peinture*)

2010

Hervé BEZET (*interrogation sur le monde du cinéma à travers différents modes d'expression*)

INFOS PRATIQUES CONTACTS

ECOLE MUNICIPALE DES BEAUX-ARTS

Personne à contacter :

Nathalie Sécardin, directrice

Tél : 02 54 22 40 20

Courriel :

embac@ville-chateauroux.fr

Site internet :

<http://embac.ville-chateauroux.fr/joomla/>

Pages consacrées aux résidences :

http://embac.ville-chateauroux.fr/joomla/index.php?option=com_content&view=article&id=51:residenceartistes&catid=37:residence&Itemid=59

La structure d'accueil

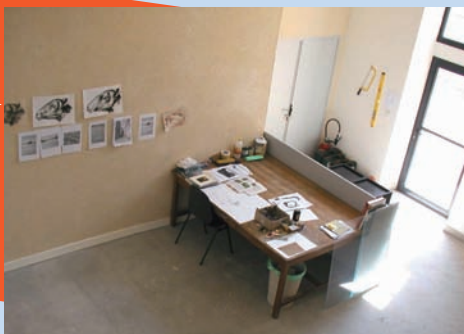
Depuis 2002, date de sa création, l'atelier-résidence accueille des artistes issus d'univers différents, puisant dans toutes les formes d'expression des arts plastiques et visuels. Cette résidence d'artiste a la particularité d'être en

relation étroite avec le musée de l'Hospice Saint-Roch. Ce musée situé à l'emplacement de l'ancien Hôtel-Dieu comprend une chapelle et des salles des malades du XV^e siècle ainsi que deux ailes des XVII^e et XVIII^e siècles.

Entre 1995 et 2007, le musée s'est doté de nouveaux bâtiments, signés par l'architecte Pierre Colboc, qui abritent les expositions temporaires consacrées à l'art contemporain.

Le musée d'Issoudun assure le suivi de la résidence, du contrat passé avec l'artiste jusqu'à la publication liée au travail réalisé durant celle-ci. La ville d'Issoudun assume le fonctionnement technique de cet atelier et apporte l'assistance technique nécessaire à son bon déroulement.

Grande salle de travail. © Communauté de commune du pays d'Issoudun (CCPP). Ville d'Issoudun et Musée de l'Hospice Saint-Roch



La résidence : modalités et fonctionnement

Discipline(s)

Peinture, photographie, dessin, sculpture, vidéo, performance, installation...

Description

L'atelier d'artiste d'Issoudun offre à des artistes (de préférence émergents) de se consacrer à un projet artistique de production ou de recherche, pouvant inclure une action de médiation envers le public.

Aucun programme n'est imposé. Tous les types d'expression artistique sont acceptés.

Le travail personnel peut donner lieu, en fin de résidence, à une présentation sur place et à une publication.

Mode de recrutement

Appel à projet.

Nombre d'artistes/ de résidence

2 artistes par an en moyenne.

Durée / période de résidence

3 mois. Période à définir avec l'artiste.

La candidature

Composition du dossier

Lettre de motivation, CV, book.

Calendrier

Date variable en fonction des années. Surveiller la parution de l'appel à projet sur les sites du CNAP, CIPAC, AAAR.

Comité de sélection

Représentants de la ville, conseiller aux arts plastiques de la DRAC et du Conseil régional du Centre-Val de Loire.

Artistes accueillis

2014

Mélanie BERGER (*dessin*)

2013

Anouk BERENGUER (*écriture*)
Régis FEUGÈRE (*photographie*)
Aurelia FREY (*photographie*)

2012

Dmitri MAKHOMET (*vidéo*)

2011

Christelle Franc (*dessin-photo-texte*)
Jérôme PORET (*sculpture*)

2009

Benjamin DUFOUR
(*installations visuelles et sonores*)
Thomas KLIMOVSKI
(*installations, sculptures, sérigraphie*)

2008

Clément BAGOT (*sculpture*)
Vincent CARLIER (*non-performance, exposition*)

2007

Béatrice BALCOU (*vidéo, performance*)
Grégoire FAUGERAS (*sculpture, installation*)
Magali LEFEBVRE (*installation vidéo*)

2006

Vincent MAUGER (*installation*)

2005

Johanna FOURNIER (*installation*)
Morgane LE GUILLAN (*installation, assemblage, texte, dessin et sculpture*)

2004

Eunji PEIGNARD-KIM
(*installation, dessin, assemblage*)
Manon TRICOIRE (*installation, sculpture et son*)

2003

Lalitte STOLPER
(*installation, montage-papier, photographies*)

2002

Chantal VEY (*photographie*)

L'artiste en résidence

Lieu de création

Maison-atelier, à la fois logement et lieu de travail. Le lieu de travail de 100 m² se compose d'un atelier, d'un vaste hall permettant le stockage, d'un dépôt et d'une mezzanine.

Rémunération, moyens matériels

- Budget de production : 1 350 €.
- Bourse : 3 000 € répartie sur trois mois
- Possibilité de bénéficier d'un budget de 3 200 € destiné à une publication ou à la création d'un site internet.

Matériel mis à disposition

- Imprimante couleur Epson Stylus/1290
- Scanner Epson Perfection 2450
- Boîte à outils complète et matériel électrique de bricolage (perceuse, scie sauteuse, visseuse électrique, ponceuse, ...)

Hébergement

Petite maison sur cour, attenante à l'atelier, située au cœur de la ville, 2 rue de la Triperie, à proximité du musée, du parc et de la gare. Le logement meublé de 78 m² comprend un séjour, une chambre à l'étage et une cour privative.

Frais de fonctionnement plafonnés à 450 € par mois (hébergement, défraiement, frais de communication autour de la résidence).

INFOS PRATIQUES CONTACTS

MUSÉE DE L'HOSPICE SAINT-ROCH

BP 150 - 36105 Issoudun cedex

Personne à contacter :

Benoît Lamy de La Chapelle

Tél : 02 54 21 25 63

Courriel : expomusee@issoudun.fr

Site internet :

<http://musee.issoudun.fr/>

<http://www.issoudun.fr/culture/en-residence.html>

La structure d'accueil

La résidence *Nature humaine* a été créée en 2010 à l'initiative d'un agriculteur passionné de photographie avec le soutien de la Ville du Blanc. L'association porteuse du projet œuvre à la diffusion et à la connaissance de la culture photographique en région Centre-Val de Loire et à l'animation d'un territoire éloigné de l'offre culturelle urbaine.

Favoriser la création par l'accueil d'artistes en résidence, donner à voir par une programmation d'expositions photographiques de qualité, éduquer le regard par des actions de sensibilisation, notamment à destination des scolaires, tels sont les objectifs fixés par l'association aux résidences photographiques.



Loïcélia Donval au travail © Nature humaine

La résidence : modalités et fonctionnement

Discipline(s)

Photographie.

Description

L'association *Nature Humaine* a pour objet la promotion de la photographie contemporaine. La résidence de production permet à un(e) photographe de porter un regard singulier (non documentaire) sur le territoire rural du Parc naturel régional de la Brenne. Le projet réalisé est présenté au mois de mai,

dans un livre co-édité par *Nature Humaine* et les éditions *Filigranes* et *Anomalas*. Il fait aussi l'objet d'une exposition au Moulin de la filature. Les photographies enrichissent un fonds photographique conservé à l'écomusée de la Brenne.

Cette résidence comprend un volet pédagogique, sous forme d'une vingtaine d'heures d'intervention auprès d'élèves de seconde du Lycée Pasteur du Blanc.

Il est également proposé aux habitants et au public scolaire des ateliers de création centrés sur le regard et animés par des professionnels du médium photographique.

Mode de recrutement

Appel à projet diffusé sur les sites de l'association, cnap.fr, aaar.fr...

Nombre d'artistes/ de résidence

1 artiste par an.

Durée / période de résidence

3 mois à l'automne.



Studio résidence © Nature humaine



Résidence Isral, Artifa © Nature humaine

La candidature

Composition du dossier

Lettre de motivation présentant la démarche artistique, portfolio de 15 à 20 photographies ou tout ouvrage comportant des réalisations de l'artiste, CV artistique, pré-projet pour la résidence.

Calendrier

Appel à projet lancé en décembre-janvier ; date limite de dépôt des dossiers fin avril.

Dossiers à déposer à : *Nature humaine*

Comité de sélection résidence

13 rue Sainte Catherine - 36300 Le Blanc.

Comité de sélection

Président de l'association et coordonnateur de l'association *Nature humaine*, maire-adjoint à la culture du Blanc, représentant des éditions *Filigranes*, représentant du Centre d'art contemporain photographique-Villa Pérochon, conseiller aux arts plastiques de la DRAC, photographes, un représentant des Promenades photographiques de Vendôme.

L'artiste en résidence

Lieu de création

- Atelier d'environ 40 m² dans le centre-ville du Blanc.
- Espace d'exposition : Moulin de la filature.

Rémunération, moyens matériels

- Droits d'auteur (édition et fonds photographique) : 2 000 €
- Production du livre et frais d'exposition plafonnés à 8 000 €.
- Intervention en milieu scolaire : 50 € net/heure.
- Véhicule personnel conseillé.

Hébergement

- Studio mis à disposition par la mairie.
- Allocation de séjour : 600 € par mois.
- Pas de frais de défraiement particulier en dehors des frais occasionnés par l'exposition (déplacement, logement, restauration).



Exposition Anne-Claire Broc'h et Gilles Pourtier © Nature humaine

Artistes accueillis

2014 Laëtitia DONVAL
2013 Israel ARIÑO
2012 Susanna POZZOLI
2011 Gilles POURTIER et Anne-Claire BROC'H
2010 Sarah RITTER

INFOS PRATIQUES CONTACTS

NATURE HUMAINE

Château Naillac - 36300 Le Blanc

Personne à contacter :

Philippe PAVAGEAU, coordonnateur

Tél : 06 31 82 85 00 - 02 18 01 01 21

Courriel :

naturehumaine36@gmail.com

Site internet :

www.naturehumainephoto.fr

La structure d'accueil

Situé entre Bourges et Châteauroux, près d'Issoudun, le domaine de La Prée abrite une ancienne abbaye cistercienne fondée par saint Bernard, donnée à l'association *Les petits frères des Pauvres* en 1954.

Le lieu comprend une partie dite « Hôtellerie »

du domaine, établissement accueillant des personnes âgées pour des séjours temporaires pendant l'hiver (15 octobre – 15 avril) et pour des séjours de vacances le reste de l'année.

D'importants travaux seront réalisés de mars 2015 au début de l'année 2016, impliquant la fermeture de l'Hôtellerie pendant cette période.

L'autre partie du domaine accueille des résidences d'artistes et une saison culturelle, sous l'égide de l'association *Pour Que L'Esprit Vive*.

Crée en 1991 par l'association *Pour Que L'Esprit Vive* dans les anciens bâtiments abbatiaux, la résidence d'artistes de La Prée est parrainée par l'Académie des Beaux-Arts depuis 2002.



Vue générale de l'abbaye de La Prée © Christophomme 2011

La résidence : modalités et fonctionnement

Discipline(s)

Peinture, sculpture, gravure, architecture, photographie, cinéma, audiovisuel, littérature, composition musicale.

Description

La résidence peut être une résidence de recherche ou de production en fonction du projet de l'artiste.

La maîtrise de la langue française est indispensable, mais il n'existe aucune condition de nationalité, ni de limite d'âge.

La résidence d'artistes est un lieu de création, indépendant des dynamiques sociales de La Prée. Toutefois, toute initiative des artistes en direction des personnes âgées est bienvenue et encouragée.

Le lieu étant très retiré, une exposition n'est envisageable qu'associée à un autre événement afin d'assurer la venue du public.

Pas de catalogue mais une présentation de l'artiste accueilli sur le site internet de l'association.

Mode de recrutement

Les candidats doivent s'être distingués par des travaux soumis à l'approbation du comité de sélection.

Nombre d'artistes/ de résidence

7 résidences par an. Jusqu'à 4 artistes plasticiens par an.

Durée / période de résidence

Les résidents sont accueillis pour une période de 11 mois, à partir du 1^{er} octobre.

Le temps passé à La Prée doit représenter au moins 220 jours au total et être égal à au moins 30 jours pour une période de deux mois consécutifs.

La candidature

Composition du dossier

Lettre de motivation, CV, une à deux œuvres des deux dernières années (en fonction de la discipline), formulaire de demande d'admission complété, copie d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport) en cours de validité, certificat médical, extrait de casier judiciaire (ou l'équivalent pour les ressortissants de pays étrangers). Compte tenu du caractère isolé du lieu, le permis de conduire est également exigé.

Dossiers à déposer ou envoyer à :

Pour *Que L'Esprit Vive* - Résidence d'artistes
69 boulevard de Magenta - 75010 Paris.

L'artiste en résidence

Lieu de création

L'abbaye dispose de deux ateliers et d'un appartement-atelier.

Rémunération, moyens matériels

- Pas d'allocation de bourse ni de soutien financier.
- Matériel mis à disposition : une presse pour la taille douce

Calendrier

La date limite de réception des candidatures par l'association est le 30 avril.

Le comité de sélection se réunit au cours du mois de mai et ses décisions sont publiés le 1^{er} juin. Les résidences débutent le 1^{er} octobre.

Comité de sélection

Le comité de sélection se compose d'une dizaine de personnes, dont des membres de l'Académie des Beaux-Arts.

Hébergement

7 appartements au sein de l'abbaye.

Être artiste accueilli en résidence à La Prée revient à se voir attribuer un logement dans un cadre privilégié et propice à la création. Cet accueil ne s'étend pas aux moyens de subsistance. Les résidents doivent assurer eux-mêmes les conditions de leur vie sur place pendant ces onze mois.

Artistes accueillis

2014 - 2015

Samuel GARREAU (*peintre*)
Bruno DUCOL (*compositeur*)

2013 - 2015

Marie BRIFFA (*plasticienne*)
Kirill MAKAROV (*plasticien*)
Isabelle PELISSIER (*sculpteur, peintre*)

2013 - 2015

Virginie BUISSON (*écrivain*)
Marie-Thérèse SCHMITZ (*écrivain*)

2011 - 2013

Xiaoqing DING (*dessinatrice, peintre*)
Orion PAPLEKA (*peintre*)

2009 - 2012

Marie-Clémentine MARES (*graveur*)

2009 - 2011

Gabriel FOUSSARD (*peintre*)

INFOS PRATIQUES

CONTACTS

ABBAYE DE LA PRÉE

36100 Ségry

Personne à contacter :

Claire Naulot - Tél : 01 42 76 01 71

Courriel :

residenceartistes@pqev.org

Site internet : www.pqev.org

Pages consacrées aux résidences :

[http://pqev.org/index.php?](http://pqev.org/index.php?option=com_content&view=category&layout=blog&id=6&Itemid=28&lang=fr)

[option=com_content&view=category&layout=blog&id=6&Itemid=28&lang=fr](http://pqev.org/index.php?option=com_content&view=category&layout=blog&id=6&Itemid=28&lang=fr)

La structure d'accueil

À la fin des années 60, l'artiste américain Alexander Calder décide de se faire construire un très grand atelier sur les hauteurs du village de Saché, où il s'est installé à la fin des années 50.

À la mort de l'artiste, le Ministère de la Culture se rapproche de la famille afin de réfléchir à l'avenir du site. Les héritiers ne souhaitent pas que ce lieu devienne un musée, préférant qu'il demeure un lieu de création. Ainsi l'idée de transformer ce site exceptionnel en résidence artistique prend forme. Depuis 1989, l'Atelier Calder accueille des artistes en résidence pour plusieurs mois.



Vue générale du site © Guillaume Blanc

La résidence : modalités et fonctionnement

Discipline(s)

Sculpture, installations.

Description

La résidence de recherche ou de production s'adresse à des artistes au parcours professionnel établi et international.

L'artiste doit développer une pratique d'atelier, dont la démarche artistique se traduit par la réalisation d'œuvres en volume ou d'installations.

La résidence propose des actions de sensibilisation à travers des interventions en milieu scolaire assurées par la médiatrice culturelle, généralement accompagnées d'une visite de l'Atelier Calder et d'une rencontre avec l'artiste en résidence. Des stages aux étudiants en école d'art peuvent également être proposés en fonction des projets des artistes.

À la fin des trois mois de résidence, l'Atelier Calder ouvre ses portes au public durant un week-end, permettant la présentation des œuvres réalisées ou en cours de création.

Les œuvres des artistes produites durant les résidences peuvent faire l'objet d'expositions, en partenariat avec d'autres structures régionales ou nationales (FRAC, centre d'art, monuments historiques, galeries,....)

Mode de recrutement

Invitation ; plus rarement candidature spontanée.

Nombre d'artistes/ de résidence

3 artistes par an.

Durée / période de résidence

3 mois.

La candidature

Composition du dossier

Fiche d'inscription, lettre de motivation, CV artistique, note d'intention, images (entre 10 et 20 format PDF), catalogues.

Calendrier

Examen et sélection des dossiers deux ans avant l'accueil en résidence. Dossiers à déposer à :

M. Le Président de l'Association pour l'animation de l'Atelier Calder

BP 59 - Place Alexander Calder - F-37190 Saché.

Comité de sélection

Membres de l'association Calder (président, vice-président, trésorier), représentant de la Calder Foundation, représentant du CNAP-Centre national des arts plastiques, conseiller aux arts plastiques de la DRAC Centre-Val de Loire.

L'artiste en résidence

Lieu de création

- L'atelier de 300 m² se situe sur 2 niveaux : à l'étage un grand espace de travail ; le rez-de-chaussée permet le déchargement, le travail à l'extérieur.
- Pas d'espace d'exposition.

Rémunération, moyens matériels

- Allocation de production : 6 150 €.
- Matériel mis à disposition : outillage générique

(électroportatif et à air comprimé) permettant l'assemblage et le travail de matériaux divers (bois, métal..)

- Prise en charge des frais de communication.

Hébergement

- Sur place dans une maison de 450m².
- Allocation de séjour de 5 000 €.

Artistes accueillis

2014

Darren BADER (*New York*)
Monika SOSNOWSKA (*Varsovie*)

2013

Lucy SKAER (*Glasgow*)
Haroon MIRZA (*Londres*)
Michael BEUTLER (*Berlin*)
Rachel HARRISON (*New York*)

2012

Marc FORNES (*New York*)
Carlos AMORALES (*Mexico*)

2011

Ricci ALBENDA (*New York*)
Attila CSÖRGÖ (*Budapest*)

2010

Hema UPADHYAY (*Mumbai*)
Tomas SARACENO (*Franckfurt*)

2009

Jeppe HEIN (*Berlin*)
Yagid OULAB (*Marseille*)

2008

Roger HIORNS (*Londres*)
Zilvinas KEMPINAS (*New York*)

2007

Ernesto NETO (*Rio de Janeiro*)
Jimmie DURHAM (*Galerie Michel Rein*)

2006

Los Carpinteros (*Madrid et La Havane*)
Tara DONOVAN (*New York*)

2005

Abraham CRUZVILLEGAS (*Mexico*)
Mark DION (*New York*)

2004

Veit STRATMANN (*Paris*)
Peter SORIANO (*New York*)

2003

Klaus RINKE (*Los Angeles*)
Alexandre PONOMAREV (*Moscou*)

2002

Sarah SZE (*New York*)
Laurent SAKSIK (*Paris*)

2001

Marina ABRAMOVIC (*New York*)
Marie-Ange GUILLEMINOT (*Paris*)

2000

Beverly PEPPER (*New York et Italie*)

1999

Sylvie UNGAUER (*Brest*)
KCHO (*La Havane*)

1998 : Allan SEKULA (*décédé ; New York*)

1997 - 1998 SARKIS (*Paris*)

1997 Jessica STOCKHOLDER (*New York*)

1997 - 1998 Pier Paolo CALZOLARI (*Rome*)

1996 : Jaume PLENSA (*Barcelone*)

1995-1996 : Julian OPIE (*Londres*)

1995 : Richard NONAS (*New York*)

1994 : David RABINOVITCH (*New York*)

1993-1994 : Tadashi KAWAMATA (*Paris*)

1992-1993 : Martin PURYEAR (*New York*)

1992 : Stanislav KOLIBAL (*Prague*)

1991-1992 : Jean CLAREBOUDT (*décédé*)

1990-1991 : Marin KASIMIR (*Bruxelles*)

1989-1990 : Patrick SAYTOUR (*Aubais*)

INFOS PRATIQUES CONTACTS

ATELIER CALDER

12 route du Carroi - 37190 SACHE

Personne à contacter :
Corinne Bouvier - Tél : 02 47 45 29 29

Courriel :
residence@atelier-calder.com

Site internet :
www.atelier-calder.com

La structure d'accueil

L'association *Mode d'Emploi* naît en 2005 avec pour objectif de favoriser et promouvoir la création contemporaine en région Centre-Val de Loire par l'organisation d'événements permettant rencontres et échanges entre les artistes et le public.

En 2007, la Ville de Tours met à sa disposition, un édifice patrimonial, l'Octroi, situé en centre-ville, sur les bords de Loire. Depuis 2008 ce lieu accueille des artistes en résidence. A côté des résidences de l'Octroi, *Mode d'Emploi* organise également des résidences en entreprises.



L'Octroi © Mode d'Emploi 2013

La résidence : modalités et fonctionnement

Discipline(s)

Arts sonores, arts numériques, arts plastiques, design, graphisme, vidéo, performances.

Description

Mode d'Emploi organise deux type de résidences aux modalités très différentes :

Les résidences de l'Octroi

Ces résidences sont réservées à de jeunes artistes, de toute origine, émergents ou sortant d'une école.

La résidence est avant tout une résidence de formation et de professionnalisation destinée à accompagner le jeune artiste dans la maturation et le développement de son projet artistique. Un travail en binôme avec un étudiant en histoire de l'art ou l'association *Laura* en vue de l'élaboration de textes critiques peut être proposé à l'artiste.

En fonction du projet de l'artiste une action de sensibilisation à destination du public peut être menée en partenariat avec le foyer socio-culturel Courteline.

Mode d'Emploi organise également, en collaboration avec l'Institut français, des résidences à l'étranger.

Les résidences en entreprises

En collaboration avec l'association *Mécénat Touraine Entreprises*, *Mode d'Emploi* organise des résidences en entreprises. L'objectif est la production d'une (ou plusieurs) œuvre(s). Au terme de la résidence, l'entreprise fait généralement l'acquisition d'une œuvre. Si plusieurs œuvres ont été réalisées au cours de la résidence, le reste de la production reste la propriété de l'artiste.

Mode de recrutement

Résidences de l'Octroi : candidature spontanée.

Résidences en entreprises : une pré-sélection est faite par l'association *Mode d'emploi* à partir de son fichier d'artistes.

Cette pré-sélection est présentée à des chefs d'entreprises qui choisissent un artiste pour le compte de leur entreprise.

Ce choix est ensuite validé par leur comité d'entreprise.

Nombre d'artistes / de résidence

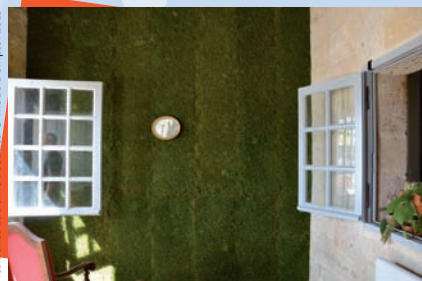
Résidences de l'Octroi : 3 à 4 artistes par an.

Durée / période de résidence

Résidence de l'Octroi : de 1 à 3 mois tout le long de l'année.

Résidences en entreprises : de 6 mois à un an à raison de un à deux jours par semaine au sein de l'entreprise.

Résidence Courteline-Bacouliou © mode d'emploi 2013



La candidature

Composition du dossier

Lettre de motivation, dossier artistique (résidence de l'Octroi).

Calendrier

Demandes recevables toute l'année.

Dossiers à déposer à :

Marie-Claude Valentin

Mode d'Emploi - L'Octroi

1 place Choiseul - 37 100 TOURS

Comité de sélection

Résidence de l'Octroi :

Directrice artistique de l'association *Mode d'Emploi*, deux professeurs de l'école supérieure des beaux-arts de Tours, personnalités qualifiées (par ex. un artiste accueilli en résidence à l'Octroi).

Résidence en entreprise :

Mode d'emploi, chefs d'entreprises, comités d'entreprise.



Résidence Massinissa Selmani
© Mode d'Emploi 2013

L'artiste en résidence

Lieu de création

Espace de travail de 120 m² auquel s'ajoutent une cave et une cuisine.

Rémunération, moyens matériels

Résidence de l'Octroi :

- Aide à la production : 1 000 € ;
- Rémunération des interventions menées en partenariat avec le foyer socio-culturel.

- Matériel mis à disposition : appareil photo, caméra, matériel son. Appui d'un technicien si nécessaire.

Résidences en entreprises :

- L'artiste reçoit une somme forfaitaire de 700 € quelle que soit l'issue du projet.

Hébergement

- Mise à disposition d'un deuxième octroi pour les artistes en résidence, 2 place Choiseul, avec chambre, salle de bains, atelier.
- Trois appartements peuvent également être mis à disposition par la Ville de Tours en fonction des disponibilités.
- Pas de défraiement ni d'allocation de séjour (sauf un trajet aller-retour remboursé).

Artistes accueillis

2013

Mustapha AZEROUAL (*photographie*)

Lucas PRADALIER (*vidéo*)

Arthur ZERKTOUNI (*installation sonore*)

Ma ZONGH Y (*photographie*)

Et aussi :

Nils GUADAGNIN

Claire TROTIGNON

Jean-Pierre LE BRUN

François MALLARD

Shoko OGOSHI

Maud VAREILLAUD BOUZZINE

Biba RIGO (Brésil)

Flavia SAMMARONE (Brésil)

Massinissa SELMANI

Nikolas CHASSER-SKILBECK

Ann SCHONBURG (Allemagne)

Marie HENRY (Belgique) -

Isabelle HENRY WEHRLIN (Suisse)

Slim CHELTOUT

Francis RAYNAUD

Julie VERIN (résidence Bruxelles-Berlin-Tours)

Benjamin Robert DEGUDE

INFOS PRATIQUES CONTACTS

MODE D'EMPLOI

15 rue Paul Gauguin - 37 100 TOURS

L'OCTROI

1 place Choiseul - 37 100 TOURS

Personne à contacter :

Marie-Claude Valentin,
directrice artistique

Tél : 06 84 72 82 66

Courriel : infos@mode-demploi.org

Site internet : www.mode-demploi.org

La structure d'accueil

Dans l'objectif d'accompagner les films à toutes les étapes de leur fabrication, Ciclic a créé, en 2000, une résidence de tournage de films d'animation destinée aux réalisateurs français et internationaux.

Cette résidence d'animation s'est progressivement élargie à toutes les techniques d'animation traditionnelles. Elle est devenue une référence nationale et un lieu incontournable de soutien aux productions les plus innovantes. Les quelques 50 films soutenus et accueillis depuis 2000 dans cette résidence ont réuni plus de 1 600 sélections en festivals et plus de 180 prix et récompenses internationales.

A partir de 2015, la résidence d'animation anciennement située à Château-Renault (Indre-et-Loire) s'installera dans le site réhabilité des écuries nord du quartier Rochambeau à Vendôme (Loir-et-Cher).



Tournage de Le loup blanc de Pierre-Luc Granjon dans les studios Château-Renault (2012) © Ciclic

La résidence : modalités et fonctionnement

Discipline(s)

Cinéma d'animation.

Description

Les résidences d'animation organisées par Ciclic s'adressent à des réalisateurs débutants ou confirmés, français ou étrangers. Ces résidences sont :

- des résidences de production pour le court-métrage d'animation.
- des résidences de recherche et d'expérimentation pour le développement de longs-métrages et de séries télévisées d'animation.

Ciclic prévoit la mise en place de bourses post-études, en partenariat avec des écoles de film d'animation. Quatre résidences devraient être mises en place sur ce dispositif dès 2015 en

partenariat, pour la première année, avec La Poudrière, école située à Bourg-lès-Valence.

Mode de recrutement

Appel à projet :

- interne (Ciclic) pour le court-métrage. 2 sessions par an (février et septembre).
- externe : appel à projet du Marché international du film d'animation (MIFA) d'Annecy, Cartoon Mouie ou Cartoon Forum, par exemple, pour les résidences de développement.
- interne (Ciclic/école partenaire), pour les bourses post-études.

Certains recrutements peuvent aussi se faire sur candidature spontanée.

Nombre d'artistes/ de résidence

Court-métrage d'animation : 8 résidences.

Développement de longs-métrages d'animation : 2 résidences.

Développement de séries télévisées : 2 résidences.

Bourses post-études : 4 résidences (en projet).

Durée / période de résidence

Court-métrage : entre 2 et 6 mois (éventuellement 8 mois).

Développement de longs-métrages et séries : 2 mois fixes.

Bourse post-études : 1 mois fixe.



Futur studio animation à Vendôme DRAC Centre

La candidature

Composition du dossier

Variable en fonction du projet : synopsis, scénario, note d'intention, recherches graphiques, story board, CV, budget, plan de financement...

Dossiers à déposer au siège :

Ciclic - Image Image
24 rue Renan - CS 70031
37110 Château-Renault.

L'artiste en résidence

Lieu de création

- Mise à disposition d'espaces et de matériels adaptés à la technique d'animation (plateaux de tournage équipés pour les films en volume, salles avec bancs-titres, ordinateurs, tablettes graphiques, logiciels, tables d'animation pour les films en animation 2D....)
- En échange de la mise à disposition des lieux et du matériel, une participation forfaitaire est demandée aux résidents.

Rémunération, moyens matériels

Court-métrage : 50 000 € maximum.

Longs-métrages et séries : forfait de 25 000 €.

Artistes accueillis

2014

Nicolas JACQUET (*photos découpées*)

Agnès PATRON et Cerise LOPEZ

(*dessin sur papier, éléments découpés, ordinateur 2D*)

Boris LABBÉ (*dessin sur papier, ordinateur 2D*)

Gabriel HAREL (*dessin sur papier, ordinateur 2D*)

Osman CERFON et Benoît AUDÉ (*ordinateur 2D*)

Pierre-Luc GRANJON (*marionnettes*)

Dominic Etienne SIMARD (*Ordinateur 2D, photos*)

2013

Paul CABON

(*dessin sur papier et animation par ordinateur*)

Eric MONTCHAUD (*film d'animation en volume*)

Sarah SAIDAN (*dessin sur papier et ordinateur 2D*)

Sarolta SZABO et Tibor BANOCSKI

(*papier et ordinateur 2D*)

Clémentine ROBACH (*papiers découpés*)

Flora MOLINIÉ (*peinture sur verre*)

Comité de sélection

Court-métrage : 5 membres extérieurs à Ciclic, professionnels du secteur, renouvelés tous les deux ans.

Longs-métrages et séries : comité interne à Ciclic (directeur, responsable Image Image, responsables des différents pôles de l'agence, professionnel invité...)

Bourses post-études : membres de Ciclic et de l'école partenaire.

Ces subventions sont versées par Ciclic, avec le soutien de la Région Centre-Val de Loire et du Centre national pour la cinématographie et l'image animée (CNC), à la société de production qui aura la charge de réunir l'équipe et de la salarier.

Bourses post-études : 3 000 € versés à l'auteur.

Hébergement

- A partir de 2015, les résidences se dérouleront à Vendôme. Des appartements (9 couchages) seront mis à disposition des résidents.
- Pas d'allocation de séjour ni de défraiement.



Résidence de Sébastien Lauenbach 2009-2010, tournée au Studio Château-Renault © Ciclic

INFOS PRATIQUES CONTACTS

CICLIC - IMAGE IMAGE

24 rue Renan, CS 70031
37110 Château-Renault

Personne à contacter :

Eric Réginaud, responsable Image

Courriel : eric.reginaud@ciclic.fr

Site internet : <http://www.ciclic.fr/cinema-audiovisuel/les-residences-de-creation-cinema-d-animation>

La structure d'accueil

La Ville d'Amilly accueille depuis 2007 des résidences artistiques dans l'ancienne friche industrielle en cours de réhabilitation connu sous le nom des *Tanneries*.

Cette friche, acquise par la Ville en 2002, se compose de quatre bâtiments. Les travaux de réha-

bilitation du grand bâtiment, futur centre d'art, lieu de création et d'exposition, devraient être achevés fin 2015. Un second bâtiment déjà rénové abrite les logements destinés aux artistes. Les deux autres bâtiments seront réhabilités ultérieurement et accueilleront l'école municipale d'art et un bâtiment d'accueil destiné à faire le lien entre les différentes activités. A terme, *Les Tanneries* offriront ainsi des lieux de création, d'exposition et d'éducation artistique. La cohabitation et les échanges entre artistes professionnels et pratique amateur sont au centre de ce projet culturel qui devrait renforcer le maillage et le rayonnement artistique de la commune.

Actuellement le projet de l'établissement se précise au sein d'un comité de pilotage, regroupant, depuis 2012, ses principaux partenaires. L'accueil en résidence fera l'objet d'un nouveau règlement dont les contours restent encore en grande partie à définir.



« Silent-Listen » de Bernard Moinat, création présentée en 2010 © Camille Bonnefai

La résidence : modalités et fonctionnement

Discipline(s)

Arts plastiques, photographie.

Description

La Ville d'Amilly gère deux types de résidences :

Les résidences aux Tanneries

Fonctionnement actuel :

La résidence est une résidence de production avec exposition durant l'été et édition d'un catalogue. La ville accueille généralement plusieurs artistes en même temps, porteurs d'un projet collectif. Les artistes sont accueillis à partir de mars-avril ; l'exposition débute en mai/juin et se prolonge jusqu'en septembre.

Si la présence de l'artiste est exigée pour des occasions spécifiques (vernissage de l'exposition par exemple), il n'y a pas d'obligation systématique en terme d'action envers les publics. S'il le souhaite, l'artiste peut présenter son travail durant la phase de création.

Evolutions

Le fonctionnement actuel ou certains de ses aspects pourra être revu à l'occasion de

l'ouverture des *Tanneries*. Il n'est pas exclu que qu'elles accueillent des artistes pour un travail de recherche (sans obligation de restitution sous forme d'une exposition comme cela a été jusqu'ici le cas). Il est par ailleurs prévu de mettre en place des résidences plus longues (2 à 3 mois) tout le long de l'année.

Les conditions nouvelles devraient être connues en 2015.

Résidence photographique

Parallèlement aux résidences des *Tanneries*, la Ville d'Amilly accueille chaque année une résidence photographique.

Cette résidence prend la forme d'une commande passée par la Ville à un photographe pour un projet en lien avec la ville d'Amilly et son territoire. Le travail est présenté dans différents lieux du territoire (*Les Tanneries* n'étant pas, dans leur état actuel, adaptées à la présentation de ce type d'œuvre).

Les résidences photographiques ont vocation à perdurer après l'ouverture des *Tanneries* réhabilitées.

Mode de recrutement

Résidences aux Tanneries

Les artistes sont choisis par la Ville, parfois en concertation avec la galerie *L'Agart*. Cette galerie d'art associative (composée d'amateurs d'art et d'artistes de la région) a son fonctionnement propre et développe ses propres projets mais collabore certaines années au projet de résidence, notamment en proposant des artistes. Jusqu'ici la Ville a fait le choix d'accueillir, en alternance, de jeunes artistes fraîchement diplômés et des artistes plus confirmés.

Résidence photographique

Choix de l'artiste sur proposition d'artistes déjà accueillis.

La candidature

Composition du dossier

Note d'intention, un CV artistique, un book.

Comité de sélection

Pas de comité constitué actuellement. La Ville

L'artiste en résidence

Lieu de création

Dans la nouvelle configuration, les artistes disposeront de deux ateliers de 60 m² et d'un lieu d'exposition dans le grand bâtiment en cours de réhabilitation.

Artistes accueillis

2013

Anya SIROTA - Jean-Louis FARGES
Marie COMBES - James CHESNUT - Missy ABLIN
Allen GILLERS - Christopher REZNICH
Catherine PYENSON - Erika LINDSAY.
Commissariat : Christophe PONCEAU

2012

Claire-Jeanne JÉZÉQUEL - Pierre TUAL -
Arnaud VASSEUX. Commissariat : Sylvie TURPIN

2011

Elvire BONDUELLE - Anne CLAVERIE - Nelli DAVID
- Gaël LECERF - Félix PINQUIER - Guillaume
SARDA, sculptures, installations. Commissariat :
Richard Deacon et Pierre-Alexandre REMY

2010

Laura LISBON - Bernard MONINOT
Vincent PERARO, sculptures, installations.
Commissariat : Sylvie TURPIN

2009

Christophe CUZIN - Bernard COUSINIER
Philippe RICHARD - Sojic STOKVIS, peinture.
Commissariat : Bernard Jordan

Nombre d'artistes/ de résidence

Résidences aux Tanneries : variable. Amilly accueille généralement un groupe d'artistes porteur d'un projet collectif.

Résidence photographique : 1 photographe par an.

Durée / période de résidence

Résidences aux Tanneries : de 3 semaines à un mois. L'état actuel des *Tanneries* ne permet pas un accueil des artistes avant le printemps. Les lieux une fois renouvelés pourront accueillir des artistes tout au long de l'année.

Résidence photographique : une année en discontinu.

et la galerie *L'Agart* disposent d'un fichier d'artistes à partir duquel elles opèrent leur sélection. La Ville est aussi à l'écoute des suggestions qui peuvent leur faire les artistes déjà accueillis.

Rémunération, moyens matériels

Actuellement l'artiste peut, en fonction du projet, recevoir une bourse de résidence.

Par ailleurs, la Ville met à disposition des artistes l'outillage et les matériaux.

Ces modalités seront révisées dans la future organisation.

Hébergement

Logés jusqu'ici en ville, les artistes seront désormais accueillis dans le second bâtiment des Tanneries comprenant quatre chambres plus une cuisine et un séjour communs.

INFOS PRATIQUES CONTACTS

VILLE D'AMILLY

Service Culture et Jumelages
122 rue Albert-Frappin
45200 Amilly

Personne à contacter : Eric DEGOUTTE
Tél : 02 38 28 76 68

Courriel : culture@amilly45.fr

Site internet : <http://www.amilly.com/les-tanneries.html>

La structure d'accueil

L'ouverture du Centre Hospitalier Départemental Georges Daumézon vers les domaines culturels et artistiques est inscrite de longue date dans la pratique de l'hôpital. Elle a été initiée dès les années 1950 par le docteur Georges Daumézon dans le but de favoriser la rencontre entre patients et personnels.

Depuis 2001, le CHD Daumézon a développé et structuré sa politique culturelle avec, pour objectifs, de favoriser l'accès aux pratiques artistiques (dans les unités d'hospitalisation et dans les structures ambulatoires), de

développer des espaces de création, d'ouvrir l'hôpital sur la cité.

La mise en place depuis quelques années de résidences pour artistes plasticiens, en partenariat avec le FRAC Centre-Val de Loire, s'inscrit dans le prolongement de cette politique.



Confident de Al'Kilachara © François Laugnie

La résidence : modalités et fonctionnement

Discipline(s)

Art contemporain, architecture, design.

Les résidences du centre hospitalier sont menées en partenariat avec le FRAC Centre-Val de Loire.

Description

Le centre hospitalier n'impose pas de thématique particulière. Toutefois l'artiste devra se consacrer pendant trois mois exclusivement à son travail de création. Cette exigence d'immersion au sein du centre hospitalier repose sur l'idée que ce cadre particulier aura nécessairement une incidence sur la création artistique.

Dans la durée de la résidence, l'artiste doit produire une œuvre. Une exposition clôture la résidence. Une brochure est éditée à l'occasion

de la résidence. Il n'est pas demandé à l'artiste d'animer des ateliers.

À la fin de la résidence, l'œuvre produite appartient à l'artiste qui en dispose librement.

Mode de recrutement

Appel à projet.

Nombre d'artistes/ de résidence

1 résident par an avec possibilité d'un travail en binôme.

Durée / période de résidence

Trois mois en continu, de mars à mai, avec présence exigée de l'artiste sur la totalité de la période.



Vue d'ensemble du site © CHD Daumézon

La candidature

Composition du dossier

Lettre de motivation, note d'intention, CV artistique, book.

Calendrier

L'appel à projet est lancé en novembre pour un accueil en résidence en mars de l'année suivante ; un comité restreint opère une première sélection en fin d'année ; les dossiers pré-sélectionnés (une dizaine) sont soumis à l'avis du comité de sélection qui à son tour retient 4 ou 5 dossiers pour un choix final au plus tard en janvier. Les artistes retenus sont auditionnés pour la sélection finale.

L'artiste en résidence

Lieu de création

• Atelier-lieu d'exposition d'environ 60 m² avec pièce attenante. Mise à disposition d'un hangar industriel pour les travaux demandant une manutention particulière. En plus du lieu d'exposition

du centre hospitalier, le travail de l'artiste en résidence est présenté à l'extérieur, généralement au FRAC Centre-Val de Loire, partenaire du centre hospitalier.

Comité de sélection

Le directeur du centre hospitalier, le directeur des soins et coordonnateur général, un représentant des médecins, deux membres de la commission culturelle, la chargée de mission culture du centre hospitalier, un représentant des usagers, le/la directeur/trice du FRAC et son assistant, le conseiller aux arts plastiques de la DRAC Centre-Val de Loire, un représentant du Conseil régional Centre-Val de Loire.

- Matériel mis à disposition : ordinateur (pack office), imprimante, connexion Internet, télévision, caméscope. Possibilité de travailler avec les services techniques du centre hospitalier.
- Un véhicule personnel est fortement conseillé.

Hébergement

- L'artiste dispose d'un studio au sein de l'établissement.
- Pas de défraiement pour la nourriture et les déplacements. L'artiste peut toutefois prendre gratuitement les repas de midi dans le self de l'établissement.

Rémunération, moyens matériels

- Rémunération : 4 200 €.
- Allocation de production d'un montant équivalent, gérée par le FRAC Centre-Val de Loire.
- Prise en charge des frais liés à l'exposition.

Artistes accueillis

2014

Sarah FAUGUET
David COUSINARD

2011

Sophie DUBOSC

2009 - 2010

Aï KITAHERA

2008

Laetitia DELAFONTAINE - Grégory NIEL

Chlorpromazine, Laetitia Delafontaine et Grégory Niel © Luc Jermann 2008



INFOS PRATIQUES CONTACTS

CENTRE HOSPITALIER DÉPARTEMENTAL GEORGES DAUMÉZON

1 route de Chanteau
BP 62016
45402 Fleury les Aubrais

Personnes à contacter :
Mme Mady Andreani,
chargée de mission culture
M. Jean Delaunay, directeur des soins
Tél. 02 38 60 57 20

Courriel : mandreani@ch-daumezon45.fr
jdelaulnay@ch-daumezon45.fr
Site internet : <http://www.ch-daumezon45.fr/>

La structure d'accueil

À la croisée des pratiques artistiques, l'association *Labomedia* s'articule depuis 1999 autour de différents pôles et d'une même volonté : une appropriation critique des technologies contemporaines au profit d'une expression sensible, d'une production symbolique susceptible de fertiliser un écosystème culturel individuel et collectif.

Situé au sein de la friche culturelle *Le 108*, à Orléans,

Labomedia cohabite ainsi avec un centre social, des ateliers de l'école d'art, et une trentaine d'associations culturelles croisant les musiques actuelles, le théâtre, les arts visuels et plastiques. *Labomedia* décline ses activités tant à une échelle très locale qu'internationale.

Labomedia dispose au sein du 108 de deux espaces d'ateliers : l'atelier du c01n, « Fablab », équipé d'outils traditionnels et de machines à commande numérique (imprimante 3D, découpe laser, fraiseuse CNC) et le CREDO, centre de ressources tourné vers la programmation de dispositifs interactifs audiovisuels. Ces deux espaces s'appuient sur un réseau de coopération local et national mû par une philosophie concourante avec celle liée aux logiciels libres.

Entrée du 108 © DRAC Centre 2015



La résidence : modalités et fonctionnement

Discipline(s)

Arts numériques.

Description

Les artistes invités sont conviés à imaginer un projet autour du thème proposé : « Objectif Futur ».

Comment imaginer le futur des objets, les objets du futur par une approche créative et critique ? Aujourd'hui, notre quotidien est peuplé de quantités d'objets numériques, communicants, doués de divers degrés « d'intelligence », porteurs ou passeurs d'informations, « indispensables » ou gadgets, confortables ou coercitifs pour le genre humain.

L'appel à projet invite les artistes ou collectifs d'artistes à proposer la création d'un objet qui porte un regard distancié sur ces évolutions technologiques, sur ces machines douées d'une forme d'intelligence amicale ou maligne, qui se développent dans un contexte écologique et social régnant.

Un temps de rencontre et de présentation du

parcours artistique de l'artiste, du collectif est proposé au public en début de résidence.

Le projet artistique accueilli peut être en phase de recherche ou de production, il peut être imaginé dans une logique de co-production et n'être finalisé qu'ultérieurement ou, au contraire, au cours de la résidence et montré au public sous une forme définie en accord avec l'artiste, le collectif. A minima, un temps de restitution en fin de résidence est proposé au public.

Mode de recrutement

Un appel à projet est lancé à l'échelle internationale au début de l'été.

Une attention plus particulière est portée aux projets d'artistes émergents.

Nombre d'artistes/ de résidence

Un projet accueilli par année porté par un artiste ou un collectif d'artistes.

Durée / période de résidence

1 mois sur la période novembre - décembre.

La candidature

Composition du dossier

Note d'intention présentant le projet proposé dans le cadre de la résidence (environ 1 page A4). Dossier artistique des travaux préalables de l'artiste, du collectif (format libre).

Dossiers à déposer à :
 residence@labomedia.net
 (fichiers attachés < 4 Mo)

Comité de sélection

Salariés et adhérents de *Labomedia* impliqués dans le projet de résidence, deux participants extérieurs invités par l'association.

L'artiste en résidence

Lieu de création

L'artiste / le collectif artistique invité dispose d'un atelier de travail dédié et d'un accès illimité aux ressources de *Labomedia* et particulièrement à l'atelier du c01n.

La résidence se situe rue de Bourgogne à Orléans, au sein de la friche culturelle *Le 108*.

Selon le projet, des salles mutualisées du 108 peuvent être mises à disposition (« Le Bol », lieu d'exposition art contemporain, « Le Dojo » lieu de création pluridisciplinaire, « Le Garage » lieu de diffusion spectacle vivant, ...)

Rémunération, moyens matériels

- Bourse de production : 1500 €
- Accompagnement dans la réalisation du projet.
- Mise à disposition des ressources humaines et techniques de l'atelier du c01n : développements multimedia sur logiciels libres prototypage objet en volume et circuit électronique fabrication bois, plastique, métal.
- Possibilité de co-production entre plusieurs lieux / structures selon les projets.
- Accompagnement à la diffusion / vente.

Hébergement

- Un hébergement est proposé pour la période de résidence.
- Les frais de transport sont remboursés à hauteur de 500 € maximum.

Artistes accueillis

2013

Fabien ZOCCO (France)
 Natalyia PETKOVA (Québec)

2012

Collectif Art-Act (France) - Jean François LAHOS (Québec) - Collectif A LA CRIÉE (France, Nantes)

2011

Annie ABRAHAM (France, Montpellier) - Alexandre QUESSY (Québec) - Pascale GUSTIN (France, Paris)

2010

François QUÉVILLON (Québec)
 Adelin SCHWEITZER (France, Marseille)

2008

Horia Cosmin SAMOILA
 Marie Christine DRIESEN (France, Grasse)

2007

Etienne BOULANGER
 Thomas TILLY (France, Paris, Nantes)

2005

Marie DENIS (France, Paris)

2004

Dominique LEROY (France, Nantes)

INFOS PRATIQUES CONTACTS

LABOMEDIA

108 rue de Bourgogne
 45000 Orléans.
 Tél : 02 38 62 48 31

Contact mail pour les résidences :
 residence@labomedia.net

Sites internet :

<http://labomedia.org/>
<http://atelierduc01n.labomedia.org/>
<http://le108.org/blog/>

La structure d'accueil

Valimage, association loi 1901 agréée «Jeunesse et Education Populaire», est implantée à Tavers, à l'ouest du département du Loiret. Elle a été créée en 1991 et réunit photographes et vidéastes amateurs bénévoles de la région.

Elle a pour objectif la promotion de l'image sous toutes ses formes : cinéma, video, photo, multimédia.

Elle propose des formations photo et vidéo, pilote des projets de réalisation collective, organise des événements et apporte son aide à la création sous forme d'accompagnement et, depuis 2008, sous forme de résidences.

La résidence : modalités et fonctionnement

Discipline(s)

Photographie, vidéo, cinéma, multimédia.

Description

La résidence s'adresse à de jeunes artistes, de préférence régionaux. Il leur est demandé de porter un regard contemporain sur une thématique définie par l'association (précédentes thématiques : le territoire, le temps, l'humain).

La résidence comporte une partie production et une partie transmission prenant la forme d'ateliers en milieu scolaire, de formations ou rencontres à destination des amateurs.

Mode de recrutement

Sélection sur appel à projet (résidence 2008 et 2012) ou sur invitation (2013).

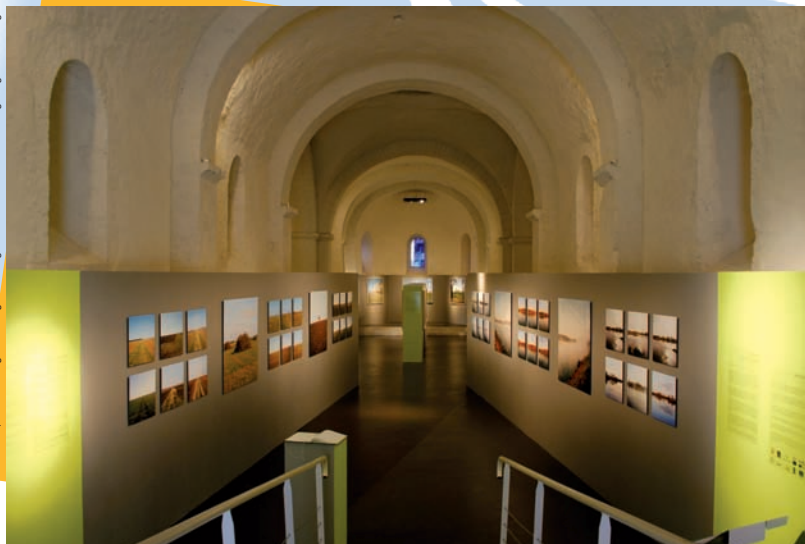
Nombre d'artistes/ de résidence

1 à 2 résident(s) par an.

Durée / période de résidence

La résidence se fait en deux temps. 1^{ère} année : période de création sur un mois en continu ou discontinu. La partie formation ou atelier peut se faire durant ce mois ou en dehors. 2^{ème} année : exposition à l'église Saint-Etienne de Beaugency, durant le mois d'octobre, de la production de l'artiste en résidence. *Valimage* a ainsi organisé trois résidences depuis 2008.

Exposition Hugo-Miserrey dans l'église Saint-Etienne de Beaugency © Valimage



TAVERS : 28 km S-O Orléans ● 1 344 habitants
BEAUGENCY : 26 km S-O Orléans ● 7 501 habitants

La candidature

Composition du dossier

CV artistique, note d'intention, book.

Calendrier

Les résidences étant de création récente, pas de règle instaurée pour le moment.

L'artiste en résidence

Lieu de création

- Atelier d'environ 40 m² dans l'ancienne école de Tavers. Ce lieu accueille également les rencontres entre l'artiste et le public.
- Lieu d'exposition : ancienne église Saint-Etienne de Beaugency réservée à l'association *Valimage* tout le mois d'octobre.

Rémunération, moyens matériels

- Allocation de production : 3 000 €. Cette allocation inclut les ateliers en milieu scolaire. En revanche les formations et rencontres (en lien avec la thématique choisie) à destination des amateurs font l'objet d'une rémunération séparée (400 € par journée).

Comité de sélection

Le comité de sélection se compose de 3 ou 4 personnes : membres du conseil d'administration, 1 personne du service culturel de la mairie de Beaugency, 1 personne extérieure à l'association.

- Prise en charge des frais liés à l'exposition : affiche, plaquettes, vernissage.
- Matériel mis à disposition : caméras ; banc de montage numérique, espace argentique noir et blanc.

Hébergement

- Pas de logement dédié à l'heure actuelle mais un hébergement en fonction des disponibilités, sur la commune de Beaugency.
- Forfait pour la nourriture et les déplacements.

Artistes accueillis

2012 - 2013

Guillemette MINISCLOU (*photographe*)
Thierry THIBAudeau (*vidéaste*)

2010 - 2011

Alan EGLINTON (*photographe*)

2008 - 2009

Hugo MISEREY (*photographe*)

INFOS PRATIQUES CONTACTS

ASSOCIATION VALIMAGE

Mairie de Tavers
Avenue Jules Lemaître
45190 Tavers

Personne à contacter :
Jeanne Foiche et Eric Chevalier,
co-présidents
Tél : 06 64 02 59 76

Courriel : ualimage.tavers@sfr.fr

Site internet : en cours de refonte

RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

● Résidences dans les lycées agricoles

La structure d'accueil

La DRAAF-Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt met en place un enseignement spécifique à l'Enseignement Agricole « l'Éducation Socio-Culturelle (ESC) » qui touche au domaine de la communication et de la médiation artistique.

Depuis huit ans, dans le cadre de cet enseignement et, plus largement, dans le cadre de leur mission d'animation et d'ancrage territorial, les établissements d'Enseignement agricole de la région Centre-Val de Loire accueillent des artistes en résidence. Ce dispositif est le fruit d'un

partenariat entre la DRAAF, la DRAC (Ministère de la culture et de la communication) et la Région Centre-Val de Loire.

Sept lycées agricoles répartis sur douze sites participent, à raison de deux établissements par an, à ce dispositif :

Bourges, Chartres, Châteaoux, Amboise-Chambray-lès-Tours, Tours-Fondettes, l'établissement du Loir-et-Cher (Vendôme, Blois, Montoire-sur-le-Loir), l'établissement du Loiret (Beaune-la-Rolande, Amilly-les-Barres).

La résidence : modalités et fonctionnement

Discipline(s)

Arts plastiques, photographie, vidéo.

Description

Trois fois par an, le réseau *Centr'acteurs*, constitué par les professeurs d'éducation socio-culturelle de l'enseignement agricole, se réunit afin de définir les projets régionaux d'éducation artistique et de sélectionner les deux établissements qui accueilleront l'année suivante une résidence d'artiste. Les artistes sont appelés à travailler sur un thème déterminé par la DRAAF et l'établissement d'accueil.

Thèmes choisis pour l'année 2014-2015 :

- Lycée agricole de Bourges : « Nomade et sédentaire »
- Lycée de Chambray-lès-Tours : « Le jeu ».

La résidence peut être de recherche ou de production en fonction du projet de l'artiste. En revanche, l'échange avec les lycéens est impératif. Ceux-ci doivent pouvoir suivre le processus de création sur toute la durée de la résidence.

Cette sensibilisation à la création peut prendre la forme d'ateliers artistiques, de rencontres ou toute autre forme imaginée par l'artiste. Il s'agit bien d'une sensibilisation et non d'une co-réalisation artistique entre l'artiste et les élèves.

En fin de résidence, le travail de l'artiste est présenté soit au sein de l'établissement, soit sur la commune ou ses environs, grâce au réseau de partenaires du professeur d'éducation socio-culturelle référent.

Mode de recrutement

Appel à projet élaboré par la DRAAF en collaboration avec l'établissement et diffusé sur le portail aaar.fr.

Nombre d'artistes/ de résidence

2 artistes par an dans deux établissements différents chaque année.

Durée / période de résidence

Trois mois en continu ou discontinu en fonction des disponibilités de l'artiste.

La candidature

Composition du dossier

CV artistique, note d'intention, book.

Calendrier

L'appel à projet est diffusé au mois de décembre sur le site aaar.fr.

Les candidatures doivent être adressées avant le 10 mars. Le comité de sélection se réunit en avril.

Comité de sélection

Conseillers aux arts plastiques de la DRAC et du Conseil régional du Centre-Val de Loire, professeur d'éducation socio-culturelle de l'établissement accueillant la résidence, animatrice du réseau *Centr'acteurs*, déléguée académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle (Rectorat), chargée de mission actions culturelles et insertion-égalité de la DRAAF.

L'artiste en résidence

Lieu de création

- Un atelier au sein de l'établissement.

Rémunération, moyens matériels

- Rémunération : 1 000 € par mois.
- Les frais de production, de déplacements (en lien avec le projet de résidence), de communication sont pris en charge dans la limite du budget consacré par l'établissement à la résidence.

Hébergement

- Hormis le lycée agricole de Tours, tous les établissements proposent un logement ou une chambre au sein de l'établissement.
- Les repas du midi et du soir peuvent être pris au réfectoire. Un coin cuisine est également mis à disposition de l'artiste.
- En dehors des frais de déplacement liés au projet artistique, l'établissement prend en charge un trajet aller-retour pour convenance personnelle.

Années	Lieux	Artistes	thème
2014-2015	LEGTA de Bourges LPA de Chambray-lès-Tours	Julie CHAFFORT Nikolas CHASSER-SKILBECK	. Nomade et sédentaire . Le Jeu
2013-2014	LEGTA de Chartres LPA de Montoire-sur-le-Loir	Géraldine MILLOT Laetitia DONVAL	. Aménagement . L'autre
2012-2013	LEGTA de Châteauroux LEGTA de Vendôme	Antoine CARBONNE Claire SOTON	. Art, ville, agriculture et transition . Le corps en mouvement face à son image, sa représentation
2011-2012	LEGTA du Chesnoy - Amilly LPH de Blois	Maria Kristina GERRITSEN SALAS Myriam COLIN	. L'homme et sa terre : du territoire à la culture (France-EQUATEUR) . L'animal et le végétal
2010-2011	LPA d'Amboise LPA de Chambray les Tours	Benjamin DUFOUR Fanny MAUGUEY	. La vigne et le vin dans tous leurs états . Art et alimentation
2009-2010	LPA de Beaune-La-Rolande LPA Les BARRES	Ségolène GARNIER Stéphanie BOUVIER	. Multiples jardins . Esprits de la forêt
2008-2009	LPA d'Amboise LPA Beaune-La-Rolande	Thierry BERNARD Sébastien HOELTZENEZ	. Art numérique de la vigne et du vin . Le bois dans tous ses états
2007-2008	LPH de Blois LEGTA Vendôme LPA de Beaune-La-Rolande	Syluain DAVAL Nicolas DURAND Sébastien FEUGÈRE	. Le végétal et le corps . Art et nature . Faire / défaire : rupture et continuité dans le monde rural
2006-2007	LPA Les Barres Nogent-sur-Vernisson LPA d'Amboise LPA de Beaune-La-Rolande	Victoria KLOTZ Jean-Michel PANCIN Monicka KULICKA	

Pour l'instant seul l'établissement de Tours-Fondettes n'a pas encore accueilli de résidence d'artiste.

INFOS PRATIQUES / CONTACTS

DRAAF-DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT DU CENTRE-VAL DE LOIRE

131 rue du faubourg Bannier - 45000 Orléans

Personne à contacter : Claire Coulanges - Tél : 02 38 77 40 39

Courriel : claire.coulanges@educagri.fr

Site internet : <http://www.centre.educagri.fr/>



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Direction régionale
des affaires culturelles
Centre-Val de Loire

Direction régionale des affaires culturelles Centre-Val de Loire
6, rue de la Manufacture - 45043 Orléans Cedex - Tél. : 02 38 78 85 00
<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Centre-Val-de-Loire>

Directeur de publication : Sylvie Le Clech,
Directrice régionale des affaires culturelles du Centre-Val de Loire

Ce guide pratique a été réalisé à partir d'un questionnaire d'enquête transmis à un panel de lieux choisis pour leur exemplarité : qualité de l'accueil, moyens mis à disposition des artistes. Il ne prétend pas être exhaustif, ni rendre compte de toute la richesse des propositions existant dans la région Centre-Val de Loire. Certains lieux sollicités, en travaux ou restructuration, n'ont pas pu répondre. Ce guide se veut être l'amorce d'un inventaire qui pourra s'enrichir

Coordination : Isabelle Amouroux,
Mission de coordination de la documentation,
de l'information et de la communication (MCDIC)

Photo de couverture : Dorothy-Shoes
www.dorothy-shoes.com
www.facebook.com/dorothyshoes